

Présidence de la République



Conseil National Climat

PROCÈS-VERBAL

DEUXIEME REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DU PROJET DE RENFORCEMENT
DES SERVICES D'INFORMATIONS SUR LE CLIMAT POUR LE DEVELOPPEMENT
RESILIENT ET L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE AU GABON

Libreville, le mardi 09 Février 2021

Le mardi 09 Février 2021, à 10h03 s'est tenue par visioconférence, la deuxième réunion du comité de pilotage relative au projet de renforcement des services d'informations sur le climat, pour le développement résilient et l'adaptation au changement climatique au Gabon.

Les travaux ont été présidés par Monsieur Davy Onomori Mboumba, Conseiller du Président de la République, Secrétaire Permanent Adjoint du Conseil National Climat.

Ont également pris part à cette rencontre virtuelle, les représentants des administrations et organisations suivantes :

- Monsieur Gilbert Ondo Ndong, Directeur Général de la Météorologie
- Madame Marthe Mapangou, Secrétaire Exécutive Adjoint de l'Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN)
- Monsieur Francis James, Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le Développement
- Monsieur Emmanuel Mambela , Analyste de l'Information Spatiale à l'Organisation Non Gouvernementale The Nature Conservancy.

La réunion du comité de pilotage s'est déroulée selon l'ordre du jour ci-après :

Ordre du jour	<ol style="list-style-type: none">1. Mot introductif du Président du Comité de Pilotage2. Présentation des actions réalisées et en cours du projet3. Présentation de la demande de non-objection pour une extension sans coût de la durée du projet4. Discussion5. Divers
----------------------	---

1. Mot introductif du Président du Comité de Pilotage

Dans son propos introductif le Secrétaire Permanent Adjoint a remercié les membres du comité de pilotage pour avoir répondu présent à la séance au deuxième COPIL du projet de renforcement des services d'information sur le climat pour le développement résilient et l'adaptation au changement climatique et a encouragé le respect de l'observation des mesures barrières face à la COVID-19. Ensuite, la prise de parole a été donnée aux invités afin qu'ils se présentent.

Un rappel du contexte a été fait par Monsieur Davy Onomori, ce qui a permis de retracer la mise en place du projet de coopération entre l'Inde et les Nations Unies via son agent d'exécution le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) au Gabon.

En effet, ce financement d'un montant de 1.000.100 USD, a pour objectifs d'aider le pays à devenir plus résilient aux changements climatiques et d'améliorer la capacité du Gabon à surveiller ainsi que de prévoir les phénomènes météorologiques extrêmes et les changements climatiques.

De ce fait, afin de préserver les vies humaines et de réduire les pertes économiques et infrastructurelles causées par les catastrophes naturelles d'origine climatique, le pays s'est engagé à mettre en place un système d'information climatique efficace.

C'est dans ce cadre qu'il a expliqué que bien qu'étant arrivé à échéance, ce projet est important pour le Gabon, et qu'il espérait que la coordination du projet fasse une présentation claire des actions qui ont été réalisées et qu'elle puisse faire ressortir le caractère impératif de continuer à conduire cet exercice jusqu'en décembre 2021, sans coût supplémentaire.

2. Présentation des actions réalisées et en cours du projet

Prenant à son tour la parole, Dr. Landry Regis Izandji Owowa, chargé de projet, a fait un récapitulatif des actions qui ont permis de présenter l'avancement du projet comme suit :

- Mise à jour du Plan de Travail Annuel (PTA) 2020 ;
- Rédaction des termes de référence (TDR) des appels d'offre pour les stations météorologiques ;
- Identification des sites potentiels pour l'emplacement des stations météorologiques.

A ce titre, une réunion organisée le 12 mai 2020 avec les parties prenantes avait permis de discuter :

- Du choix de types de station, qui s'est finalement porté sur les stations météorologiques synoptiques automatiques. En outre, cette proposition est en accord avec la dynamique actuelle de l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM). Le remplacement des stations classiques par des automatiques à des capacités technologiques plus performantes et leurs coûts de revient est plus attractif ;
- De l'identification et du choix des sites, six (6) sites ont été sélectionnés sur le littoral pour plusieurs raisons, notamment dans les localités de :
 - 1- Cocobeach, car il existe des zones de pêche à forte production de poissons, d'exploitation forestière et du tourisme de plage ;
 - 2- Kango pour sa proximité avec l'Estuaire du Komo ;
 - 3- Mayumba compte tenu de son activité pétrolière et parc national de Mayumba ;
 - 4- Gamba au vu de son activité pétrolière et du parc national de Moukalaba Doudou ;
 - 5- Omboué du fait de la lagune du Fernan-Vaz ;
 - 6- Pongara à cause du parc national de Pongara.

Au sortir de cette réunion, deux changements ont été proposés par le Directeur Général de la Météorologie sur deux sites, à savoir : **Omboué** (lagune du Fernan-Vaz) pour **Ntchong'orove** (lagune Iguela) et **Pongara** (Parc National de Pongara) pour **Batanga** (réserve présidentielle de Wonga Wongè).

Au mois de juin 2020

L'envoi des termes de référence signés au bureau des achats du PNUD à Copenhague a été effectué.

Sur la période du 01 au 13 septembre et du 14 au 18 décembre 2020

Des missions d'inspection et de prospection des sites ont été conduites :

- La première mission de terrain en septembre 2020 (du 1^{er} au 13), pour l'inspection, la prospection et la sélection de parcelles, pour l'installation des stations météorologiques, dans l'Estuaire : Cocobeach et Kango, dans la Nyanga : Mayumba, dans l'Ogooué Maritime : Gamba ;
- La deuxième mission a eu lieu du 14 au 18 décembre 2020 dans l'Ogooué Maritime à Ntchongo'orove.

Les résultats des missions sont :

- Les rencontres avec les autorités étatiques provinciales et locales en vue de faire un état des lieux des sites ;
- L'attribution de terrains par les autorités locales, dans les localités où l'Etat ne disposait pas de parcelles allouées à la Direction Générale de la Météorologie dans les villes de Kango, Gamba et Ntchongo'orove;
- L'ouverture par les responsables locaux du cadastre, des dossiers fonciers notamment les plans de situation, devis des travaux de régulation foncière.

La présentation des offres techniques

Deux offres reçues de deux fournisseurs, ADASA et OTT, ont été en compétition. L'essentiel des instruments proposés sont des capteurs puisque les stations sont automatiques. De l'analyse des deux offres ressortent que l'offre soumise par ADASA est complète, précise et donne une garantie de cinq (5) ans sur les matériels, contrairement à celle de la société OTT qui est moins complète et présente quelques points de faiblesses avec une garantie d'un (1) an.

Le 08 février 2021

Une réunion de préparation et de coordination de la mission de visite des sites et des travaux ingénierie avec l'équipe du fournisseur ADASA a été organisée.

3. Présentation de la demande de non-objection pour une extension sans cout

Continuant son propos, le chargé de projet a également expliqué les aspects qui font qu'une demande de non-objection était nécessaire pour continuer à mener les activités du projet jusqu'à la date du 31 décembre 2021, sans frais supplémentaire.

Les différentes raisons ont été évoquées :

- Les délais de recrutement du chargé de projet effectif le 16 Mars 2020, et l'Assistante Administrative et Financière le 14 Avril 2020 ;
- Le confinement de la population gabonaise et de tout le personnel des Nations Unies depuis le 23 mars 2020 jusqu'à ce jour, engendrant un ralentissement du projet.

Finissant son propos, Dr. Landry Regis Izandji Owowa a donc sollicité au nom de la coordination du projet une prorogation de projet sans coût d'une durée d'un an jusqu'au 31 décembre 2021 et que cette dernière soit validée par le comité de pilotage.

4. Discussion

A son tour, le président de séance a proposé aux membres du comité de pilotage de donner leur avis, d'apporter des compléments d'informations ou encore des contributions. C'est dans ce cadre que Monsieur Francis James, Représentant Résident du PNUD a pris la parole pour appuyer cette demande en précisant que les activités étaient arrêtées et la transmission de la non-objection permettrait de débloquer les fonds nécessaires pour continuer cet exercice.

A la suite de ces informations le président de séance a demandé s'il y avait une objection à cette requête à tous les membres du comité de pilotage. Etant donné qu'il n'y a eu aucune objection, il a été décidé à l'unanimité de la prolongation sans coût du projet, afin de permettre la réalisation des activités prévues.

Le point des divers n'a pas fait l'objet de discussions.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance a pris fin à 10h30.



Le président de séance


Davy ONOMORI MBOUMBA